

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 25 (1937)

Heft: 512

Artikel: Contre la traite des femmes et des enfants : Xe Congrès international : Paris, 9-12 novembre 1937 : [1ère partie]

Autor: Kurz, Andrée

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-262818>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{me} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION

M^{me} Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de chèques postaux I. 943

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—

ÉTRANGER..... 8.—

Le numéro..... 0.25

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est
délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de
l'année en cours.

ANNONCES

11 cent. le mm.

Largeur de la colonne : 70 mm.

Réductions p. annonces répétées

VINET.

Quiconque a réfléchi à
l'énergie et à la durée opi-
niâtre de nos premières
impressions qui sont
précisément celles qu'une
mère communique ou mo-
difie, n'hésitera pas à
reconnaître que la femme
porte en ses faibles mains
les destinées de la société.

A nos abonnés

Dans ce numéro, où se trouvera encarté le bulletin de compte de chèques pour le paiement de l'abonnement en 1938, nous venons rappeler la décision prise par le Comité du Mouvement de porter le prix de l'abonnement de notre journal à 6 fr.

Cette décision se justifie encore mieux maintenant qu'au printemps dernier, notre imprimeur nous annonçant que, pour cause d'augmentation des matières premières, il se voit obligé de majorer ses factures. D'ailleurs l'abonnement au prix de 5 fr. ne couvrait jamais les frais du journal, cette réduction, consentie pour les besoins de la cause que nous défendons, n'étant possible que grâce à la générosité des fondatrices du Mouvement. Le déficit inquiétant de 1936 nous a prouvé la nécessité de changer de méthode et de mettre nos abonnés au courant de la situation économique de notre journal : à fin 1936 nous avions un découvert de plus de 1200 fr. malgré le travail dévoué de la rédactrice et de plusieurs de ses collaboratrices, malgré l'économie la plus stricte appliquée à l'administration, et hélas aussi, malgré les honoraires trop modestes payés à des collabo-

trices qui vivent du métier de la plume. Et sans l'aide de l'Alliance nationale de sociétés féminines suisses et de l'Association suisse pour le Suffrage féminin, nous nous enfonçons encore davantage.

Notre déficit de 1936 a été presque couvert, grâce à un magnifique élan de solidarité chez nos abonnés, mais l'exercice de 1937 ne se terminera pas brillamment non plus, et il faut éviter à tout prix que le S. O. S. devienne chronique. Notre journal doit vivre, et pour vivre, il a besoin d'une certaine base d'abonnés. Dès que ce chiffre est quelque peu dépassé, les affaires deviennent plus faciles; et s'il est plus largement dépassé, le journal s'améliore forcément, car il peut alors avoir recours à des plumes diverses. Enfin quand les abonnés deviennent très nombreux, les annonces affluent, et le prix de revient baisse automatiquement, et c'est la prospérité!

Ceci nous amène à vous demander, chers lecteurs et lectrices du Mouvement, de renouveler votre abonnement, mieux que cela, de nous procurer de nouveaux abonnés. Si les budgets sont trop fortement grevés par ce prix de 6 francs, que l'on s'abonne à deux ou à trois, comme l'ont fait pour le Schw. Frauenblatt les modestes montagnardes appenzelloises.

Il faut que notre journal vive! En effet, où ailleurs trouverions-nous réunis ces renseignements si précieux sur toutes les activités féminines, féministes, professionnelles et sociales? Les journaux politiques ne nous les procurent guère, car nous ne sommes pas électorales, donc pas intéressantes. Et où trouverions-nous ailleurs un lien entre nos associations si diverses? Certes, nous le savons, le Mouvement n'est pas parfait, mais il est perfectible, et vous pouvez travailler à son perfectionnement en lui envoyant des nouvelles intéressantes, en formulant des critiques, amicales. Le Mouvement devrait être le centre où nous échangeons des idées, nous femmes préoccupées du bien de notre peuple et de tous les peuples.

Le vœu du Comité, c'est que 1938 devienne une année de prospérité pour notre Mouvement Féministe, cela grâce à vous chers abonnés.

A. de MONTET.

P.-S. Que celles qui payaient déjà précédemment leur abonnement 6 francs veuillent bien continuer, si elles le peuvent, à majorer leur versement. Toutes, nous leur en serons profondément reconnaissantes.

Contre la traite des femmes et des enfants¹X^e Congrès international

Paris, 9-12 novembre 1937.

Près de cent délégués ou adhérents au Congrès, groupés autour du plus charmant des présidents, M. Paul Matter, premier président honoraire de la Cour de Cassation (Paris) travaillèrent sans relâche, quatre jours durant, malgré les attractions de la Ville Lumière et de son Exposition internationale. Trop peu de public, malheureusement, pour participer à

¹ La presse genevoise vient justement de signaler l'arrestation, en vertu de la loi fédérale sur la traite, de deux trafiquants hongrois qui s'approprièrent à faire passer la frontière à deux jeunes danseuses rencontrées dans un bar. Ceci montre que le péril de la traite existe toujours chez nous — quoiqu'on en dise (Réd.).



Glané dans la presse...

Femmes seules

Pour Die Nation (Berne), une de nos « consœurs » qui signe « Regula » a extrait de son carnet les notes suivantes que nous traduisons, sachant combien cette « grande pitié des femmes seules » ira droit au cœur de nos lectrices :

...Femmes solitaires, gagnant elles-mêmes leur pain, quelle tragédie ne les enveloppe pas lorsqu'elles atteignent un certain âge! Non pas tant celles qui sont parvenues à s'assurer ce que l'on appelle une place en vue, que celles qui accomplissent n'importe où n'importe quel travail, et que la vie n'a jamais fait sortir de leur recoin sombre.

J'en connais beaucoup. Elles habitent, leur vie durant, des chambres meublées, ne sont jamais « chez elles », toujours en quelque sorte étrangères dans leur intérieur. Quand elles sont honnêtes, et n'ont jamais eu d'amis, alors on les accepte volontiers dans ces chambres meublées, et on les entoure d'un amical voisinage. Mais quand leur cœur ou leurs sens parlent, comme parlent aussi le cœur ou les sens de la femme mariée qui loue

ses chambres à des célibataires — alors elles sont sans foyer. Leur amour ne trouvera jamais un toit, et se déroulera en secret dans des hôtels ou des auberges.

Tout l'effort de la femme dite indépendante tend donc à avoir un intérieur. Un intérieur, même sans un ami. Car on y est pourtant chez soi entre quatre murs, fussent-ils nus. Et l'on peut y vivre plus économiquement. Le soir, après une journée de dur labeur, l'on y recommande ses bas, on lave son linge, on rafistole son joli petit chapeau bon marché. On peut aussi y déjeuner le matin et y manger le soir — à très, très bon marché, cela va de soi, car le loyer englobait de telles sommes! Un petit intérieur, un chez soi : c'est le rêve, le pauvre, misérable petit rêve que cinq femmes sur cent peut-être peuvent réaliser.

J'en connais beaucoup. Toutes sont toujours à bout de forces, épuisées par l'exploitation de leur travail, épuisées, par l'usure des années, par la dureté de la solitude, par des rêves et les désirs refoulés, par la façon dont on les exclut de la compagnie des couples. La plupart de ces femmes seules meurent aussi solitaires. Un jour, elles ne résistent plus. Elles vont à l'hôpital. Personne ne leur y tient la main au moment suprême. Rappelez-vous cette vendeuse, qui avait travaillé jusqu'à sa cinquantième année dans un grand bazar, qui tout à coup s'évanouit derrière le comptoir, pour mourir à l'hôpital d'un cancer au sein, après des semaines de souffrances. De temps en temps, des parents éloignés, d'anciennes collègues allaient la voir, mais il n'était pas de sa famille immédiate, ils ne lui appartenaient pas entièrement, pas plus qu'elle à

eux. Et je n'ai vu des larmes sur aucun visage lorsque la place de la vendeuse fut définitivement vide derrière le comptoir. Bien sûr que des esprits positifs diront que ce ne sont pas les larmes qui importent, mais le sentiment du devoir accompli. Certes, il y a des gens qui peuvent vivre ainsi.

Et cette journaliste âgée. Depuis trois jours, elle ne venait plus à la rédaction. On s'en aperçut, on enfonça la porte de sa chambre sombre dans la ville basse : elle était tombée de travers sur son lit, une feuille manuscrite à la main. « Morte au champ de travail », dit ensuite d'elle son journal. Cette expression a certainement un cachet héroïque. Mais elle était aussi morte toute seule, prématurément, tuée par le surmenage et un salaire insuffisant.

Et cette autre encore, cette femme divorcée, qui faisait des dessins pour des catalogues — comme elle dut se glisser toujours solitaire à travers la vie, après son malheur. Devenue méfiante, se persuadant elle-même de son infériorité, elle évitait toutes les rencontres, et vieillie, fatiguée, dessinait sans joie aucune des modèles de soutiers ou de chapeaux, en retirait de temps en temps de minables honoraires de la grande maison, qui — par pitié, disaient-ils — lui confiait cette tâche. Le dimanche, elle se promenait seule à travers la ville (avez-vous jamais prêté attention à toutes les femmes qui se promènent seules le dimanche? avez-vous jamais étudié leurs visages?) et ainsi glissait tout doucement dans la mort. Il y a quelques jours seulement que l'on m'a dit qu'elle était morte, depuis des semaines. Personne qui ait prêté attention à son avis mortuaire dans les journaux, personne non

mestiques et de mieux organiser les conditions de leur travail.

Un autre point d'importance capitale est celui du recrutement et du placement. Si chacun est d'accord sur les dangers que présentent certains bureaux de placement mercantiles, tous n'admettent pas les remèdes proposés. Le rapporteur demandait la fermeture pure et simple des bureaux de placement à but lucratif, mais certains délégués firent de sérieuses objections à cette mesure radicale, qui a, du reste, aussi été préconisée par la Conférence internationale du Travail dans sa Convention sur les bureaux de placement payants. Cette mesure serait dangereuse pour les minorités ethniques ou religieuses, par exemple, qui n'auraient à leur disposition que des bureaux de l'Etat ou d'associations confessionnelles. Une autre conséquence, on en a la preuve, est que les jeunes filles, loin de s'adresser aux agences officielles, ont recours dans une plus grande proportion aux annonces de journaux et s'exposent donc aux mêmes dangers.

Le délégué belge a demandé que les Comités nationaux fassent une active propagande pour que les gouvernements de leur pays ne ratifient la Convention internationale qui entraînerait la suppression des bureaux de placement payants qu'avec la réserve formelle que, dans cette Convention, les bureaux de placement des associations bénévoles, ne vivant aucun bénéfice financier, ne seront pas assimilés aux bureaux de placement à but lucratif.

L'idée de faire contrôler par les bureaux d'associations bénévoles les conditions dans lesquelles se déroule le travail n'a pas été admise par le Congrès. Le terme de « contrôle » était bien fait pour effrayer les maîtresses de maison présentes! Il s'agissait plutôt de constater si le placement avait donné satisfaction aux deux parties. C'est dans ce sens que travaillent les Amies de la Jeune Fille par leur service de visites qui permet d'aplanir bien des difficultés entre maîtresses et employées, et qui a également dépisté bien des mauvais bureaux.

Le problème du logement des employées de maison et de leurs loisirs fut naturellement pris en considération, et quelqu'un demanda qu'on s'occupe aussi des jeunes garçons, liftiers, chasseurs, etc., si exposés moralement.

plus probablement qui la regrette. Peut-être un tout petit sentiment désagréable traverse-t-il l'esprit de son ancien mari quand il part pour un week-end avec sa seconde femme, de vingt-cinq ans plus jeune que lui... et c'est tout.

La femme seule : ce chapitre de la question féminine a été souvent écrit déjà, mais jamais épuisé. Et puis la question se pose maintenant autrement qu'autrefois. Certes, le sort de la femme s'est amélioré beaucoup, beaucoup : autrefois, c'était la sorcière, la nonne, l'esclave, et maintenant, c'est seulement la solitude, la lutte pour l'existence, l'exil de la société des gens mariés. Tout n'est donc pas si abominablement mauvais, certainement pas. Et pourtant, réfléchissez simplement à la force qu'il faut pour faire face chaque jour toute seule à la lutte contre mille obstacles, pour supporter l'existence toute seule, pour se renouveler journellement toute seule... car les mains des camarades qui suivent cette même dure route ne se tendent pas souvent.

A propos d'éducation civique

Au cours de la conférence prononcée par elle sur ce sujet, à l'Assemblée de l'Alliance de Sociétés féminines suisses, dont elle est vice-présidente, Mme de Montet, notre collaboratrice, avait été amenée à signaler, comme le savent celles de nos lectrices qui l'ont entendue, ou qui ont lu ici même le compte-rendu de cette séance, les dangers de militarisation de la jeunesse sous couleur d'éducation civique. Une résolution avait été votée à cet égard, qui n'eut pas l'heur de plaire à l'un des rédacteurs de l'hebdomadaire romand *Curieux*, lequel faisant complètement dévier le sujet de la discussion, posa sur toutes ses affiches de vente cette question : Les sociétés

La question du relèvement ou de la Réhabilitation occupa les congressistes pendant toute une journée, mais si les échanges de vues furent intéressants et certainement utiles, ils n'apportèrent pas beaucoup d'idées nouvelles à ceux qui sont au courant du travail de la Commission consultative des Questions sociales de la Société des Nations, dont le Mouvement Féministe donne toujours de fidèles comptes-rendus. Les sept points que comportait ce numéro de l'ordre du jour furent introduits par d'excellents rapports des Comités polonais, britannique, italien et danois. On insista beaucoup sur la nécessité de faire passer tout le problème de la prostitution du domaine de la police dans celui de l'assistance sociale. Que répondre à la logique de jeunes filles qui vous demandent: «Si la prostitution est un délit, pourquoi n'enferme-t-on pas les hommes? Si elle n'est pas un délit, pourquoi nous enferme-t-on?» On ne peut pas assez souligner l'importance des assistantes sociales, préparées scientifiquement, et rattachées aux hôpitaux, cliniques et dispensaires antivénériens. Ces assistantes s'approchent des prostituées, non pas comme des délinquantes, mais comme des malades qui ont droit à toute notre sympathie. Les majeures ont besoin de maisons spéciales où elles ne soient qu'en petit nombre, de sorte que chacune puisse être suivie individuellement. Elles doivent être avant tout réhabilitées psychologiquement, retrouver le respect d'elles-mêmes, puis avoir la possibilité de gagner leur vie.

Mais la solution la plus satisfaisante de ce douloureux problème n'est-elle pas encore et toujours l'action préventive? Et, dans cette action, n'oublions pas non plus les jeunes gens. Un délégué des Pays-Bas émut l'auditoire en parlant de la Mission de Minuit telle qu'elle fonctionne à Amsterdam. Lorsqu'on prévoit dans la ville une grande affluente de monde, les jours de fête par exemple, une dizaine de jeunes hommes parcourent les rues et s'approchent des jeunes gens qui se dirigent vers des locaux de mauvaise réputation. Ils les mettent en garde contre les dangers qu'ils courent, leur distribuent des tracts et les invitent chez eux. Aux Pays-Bas également, la Mission de Minuit, le Comité pour la Répression de la Traite et les Amies de la Jeune fille ont organisé un patronage libre dont les membres, appartenant à différentes classes et confessions, suivent des jeunes mal entourés ou mal affermis.

Andrée Kürz.

(La fin au prochain numéro)

IN MEMORIAM

Mlle Julie Lieb

C'est avec regret que nous avons appris le décès de Mlle J. Lieb, ancienne présidente de l'Union suisse des Amies de la Jeune fille, dont elle était encore présidente honoraire, et qui s'est paisiblement endormie à Bâle dans sa quatre-vingtième année.

Toute cette longue vie fut, on peut le dire, essentiellement consacrée à une activité en faveur des jeunes filles, puisque les débuts de Mlle Lieb dans le travail social eurent lieu dans les salles du dimanche pour jeunes filles isolées, œuvre à laquelle elle resta fidèle près d'un demi-siècle. Puis, élargissant son champ d'activité,

féminines auxiliaires ou adversaires de la défense nationale? ou la commentant par un article qui eût pu être mieux renseigné s'il voulait être digne du titre du journal! On en jugera par les passages suivants:

...Que cette malencontreuse résolution ait été adoptée sur la proposition d'une Romande, voilà qui encouragera les fédéralistes à accorder à leurs concitoyennes le droit de vote!

La vérité, c'est que la Confédération ferait œuvre utile en organisant, non l'instruction civique post-scolaire, mais bien la préparation militaire théorique (morale et intellectuelle) de la jeunesse. Ce ne serait point une centralisation nouvelle, car en matière militaire, la Confédération est pleinement compétente, et cela comblerait une lacune certaine de l'enseignement par-militaire tel qu'il est conçu actuellement. Mais cet enseignement lui-même n'a pas trouvé grâce aux yeux de nos féministes.

La jeunesse, c'est le sport et l'exercice. Aussi, tous ceux qui s'intéressent à elle font-ils rentrer dans sa préparation civique une part d'éducation physique. C'est l'enseignement scolaire et post-scolaire de la gymnastique. Les sociétés féminines sont à ce sujet pleines de réticences: «Du sport, dit le chiffre 2 de leur résolution, qui... mais point en vue de records! Des exercices physiques, ajoutent ces dames, oui... mais surtout pas comme préparation militaire!»

...La jeunesse, c'est l'armée de demain. Aussi, le Conseil fédéral s'est-il préoccupé de préparer ces futurs soldats à la vie militaire, tant pour la leur faciliter que pour leur dégrossir les recrues à venir. De là, le projet de loi sur l'enseignement militaire préparatoire, obligatoire seulement en

A l'Exposition de Berne de la Société suisse des femmes peintres et sculpteurs



«La famille» par Germaine Hainard-Roten (Genève), qui occupe une des places d'honneur dans le grand hall de cette Exposition.

Cliché Mouvement Féministe

elle devint successivement membre, puis présidente du Comité cantonal bâlois des Amies, et en 1914 présidente nationale. C'est donc elle qui porta la responsabilité de cette Association durant toute la période de guerre, pendant laquelle le travail de préservation morale fut souvent bien compliqué, et ensuite durant l'après-guerre, lorsque de nouvelles difficultés surgirent. Mlle Lieb sut toujours faire face à tout, rien ne lui coûtait comme peine, dévouement, sacrifice, lorsque «l'honneur des Amies» était en jeu, et apportant à l'exécution de son mandat toute sa conscience et tout son cœur. Son caractère enjoué, sa bonne humeur constante, ses goûts littéraires qui contribuèrent à son développement intellectuel, rendaient le travail avec elle toujours facile et intéressant, si bien que nombreuses sont celles de ses anciennes collaboratrices qui se sentent maintenant l'âme en deuil.

Nous les comprenons d'autant mieux qu'ayant eu nous-même jadis le privilège de rencontrer Mlle Lieb dans nos Congrès et Assemblées suisses, nous éprouvons pour elle la plus cordiale sympathie, et c'est pourquoi nous tenons à leur dire ici toutes nos pensées de chagrin pour le deuil qui vient d'éprouver leur Association.

E. Od.

Le prix Nobel de la Paix à un grand pacifiste qui est aussi un grand féministe :

Lord Robert Cecil

Il n'est certes pas une suffragiste qui ne se soit réjouie de tout cœur en apprenant l'autre semaine comment l'un des plus vaillants défenseurs de la cause de la paix, celui que l'on peut considérer comme le véritable auteur du Pacte de la S. d. N., celui qui n'a jamais hésité à sacrifier ses intérêts et son avenir à cette double idée, de la paix par la S. d. N.: Lord Robert Cecil, président du Rassemblement universel pour la paix, venait de recevoir le prix Nobel de la paix.

ce qui concerne l'enseignement de la gymnastique, volontaire pour les exercices spécifiquement militaires et ne comprenant pas d'instruction par-militaire théorique. Ce projet a soulevé l'ire des sociétés féminines: «Les cours de jeunes tireurs et de cadets, lit-on au chiffre 3 de leur résolution, menacent la vie familiale et religieuse, ainsi que l'organisation des loisirs. En outre, si l'accent est trop mis sur le militaire (quel français!), la jeunesse court le danger de se détourner de la démocratie et de l'entente entre les peuples». Pauvres sociétés de cadets et de jeunes tireurs, jusqu'ici si pénétrées d'esprit quarante-huitard et si préoccupées de lutter contre la S. d. N., comme on vous calomnie!

La vérité, c'est que nos féministes en sont restées aux pires utopies pacifisatrices. Heureusement qu'en Suisse beaucoup de mères ont une autre conception de leur devoir d'éducatrice.

A ces critiques mal informées, Mme de Montet répondit par l'envoi du passage visé de sa conférence de Bâle, dont la publication attendait trois bonnes semaines. Le dernier No de Curieux nous l'ayant enfin apportée, en voici le passage essentiel à notre avis:

«...Ici nous sommes obligées d'ouvrir une parenthèse et de prendre position vis-à-vis du projet d'un service militaire préparatoire qui, s'il devient loi, obligera tous les garçons entre 16 et 20 ans à s'enrôler dans des groupements de gymnastique, de tir et des corps de cadets. Les recrues se trouveraient ainsi préparées au service militaire proprement dit qui, aujourd'hui, demande un assouplissement et une résistance du corps considérables.

Car certes, si jamais attributions de ce prix fut justifiée, c'est bien le cas pour cette noble personnalité.

Mais si nous, suffragistes qui travaillons pour la paix, nous sommes aussi réjouies, c'est pour une autre raison encore, car Lord Robert Cecil est aussi un féministe convaincu, et cela de tout temps. Il serait trop long de rappeler en détails tout le poids de l'appui qu'il donna jadis aux suffragistes de son pays, mais nous tenons à citer ici quelques fragments de la lettre qu'il adressait à la rédactrice de notre journal, lors d'une manifestation suffragiste internationale organisée à Genève en pleine Assemblée de la S. d. N., fragments que, dans les circonstances actuelles il est plus que jamais utile de relire et de méditer:

«...L'autre jour, lorsque cette question du vote des femmes fut touchée dans une Commission de la S. d. N., il fut étrange d'entendre produire à nouveau les arguments d'opposition qui nous étaient si familiers en Angleterre, il y a plusieurs années. Un orateur, par exemple, nous assura que si les femmes avaient le droit de vote, et puisqu'elles sont plus nombreuses que les hommes, elles risqueraient de former un bloc compact qui majoriserait les membres masculins de leur famille. Or, pour quiconque a l'expérience du vote des femmes dans sa pratique actuelle, rien ne peut être plus absurde que cette crainte. Les femmes ne votent pas plus en bloc que ne le font les hommes — ni ne votent davantage d'après leur sexe que d'après la couleur de leurs cheveux. La réalité est que l'affranchissement politique des femmes n'a amené dans la majorité des cas que peu de différence.

«...Et de tous les autres maux que l'on nous prôlait comme un résultat du vote des femmes, il ne s'en est produit aucun en Angleterre. Il est certain que les femmes se préoccupent de certaines questions plus que les hommes: elles sont d'une manière générale

plus décidées en matière de paix, elles soutiennent de tout leur appui les principes de tempérance et d'économie, et naturellement elles favorisent toutes les mesures de protection de l'enfance. Mais ceci mis à part, elles votent de la même façon que les hommes. Elles tiennent aussi davantage qu'eux à faire usage de leur droit de vote — peut-être en raison de la nouveauté — et cette participation féminine a rendu les députés plus attentifs à la nécessité de s'occuper des misères et des injustices qui affectent les femmes.

En résumé, je puis dire qu'en Angleterre, le suffrage féminin a certainement été un indéniable succès, et je doute fort que l'on puisse trouver dans mon pays plus d'une poignée de réactionnaires qui voudraient revenir en arrière, au temps où les femmes ne possédaient pas ce droit.

Signé: CECIL.

Les femmes universitaires suisses à Fribourg

C'est dimanche 21 novembre, que les déléguées des 7 sections que comprend l'Association des femmes universitaires de notre pays ont tenu leur Assemblée annuelle, et, cette fois, à Fribourg, dans la vieille cité des Zähringen. A l'encontre des autres années, ce n'est pas une des sections qui organisait cette journée — Fribourg n'ayant encore aucun groupement de femmes universitaires — mais bien le Comité Central dont la présidente actuelle est Mme Eder, de Zurich. Celle-ci avait mis tout en œuvre pour que cette réunion fût une réussite et laissât à celles qui y prirent part un souvenir durable.

A 10 h. 45, le Comité Central et les déléguées se réunissent dans l'un des auditoriums de l'Université où, après un salut de bienvenue de la présidente centrale, l'ordre du jour, fort peu chargé cette fois, se déroule selon l'ordre prévu: affaires administratives, rapports du Comité et de diverses Commissions (échange inter-cantonal de maîtresses secondaires, intérêts féminins, intérêts professionnels, etc), communication de Mme Eder sur les réunions du Conseil de l'I. F. U. W. et sur les rapports entre l'Association suisse des femmes universitaires et la Fédération internationale (bourses, échange de bibliothécaires), enfin acceptation de l'invitation de la section neuchâteloise qui veut bien, l'an prochain, organiser l'Assemblée annuelle.

Puis c'est au tour de Mme Adamovic de prendre la parole. LECTRICE à l'Ecole d'Hygiène de l'Etat polonais à Varsovie et première vice-présidente de la Fédération Internationale des femmes diplômées des Universités, Mme Adamovic a bien voulu quitter ses cours pour venir nous entretenir d'un sujet brillant d'actualité: Les tendances démographiques dans les divers pays de l'Europe. Ainsi que le fait remarquer Mlle Dubois, qui introduit la conférence et trace rapidement les principales étapes de la carrière de celle-ci, Mme Adamovic n'est pas seulement biologiste, mais s'occupe activement de questions sociales, ce qui lui a valu l'honneur d'être déléguée en 1936 à la S. d. N. Son exposé est remarquable de clarté et de précision grâce à une documentation abondante. En voici, en bref, le résumé: Si l'on considère la totalité du monde il n'y a pas régression de la natalité, mais par contre, si l'on envisage que l'Europe, on doit

l'on oblige tous les garçons à des services physiques, à l'assouplissement du corps et à l'endurance, qu'on leur procure l'occasion d'une saine camaraderie en dehors de leur cercle professionnel. Au contraire, toute école d'énergie a de la valeur. Mais ne sortons pas les garçons des préoccupations qui sont de leur âge. Il nous répugne d'entendre vanter de petits cadets comme de futurs patriotes accomplis.

Voulant néanmoins avoir le dernier mot (c'est assez l'habitude des rédactions de journaux!) nous le reconnaissons en toute humilité) M. Faure, l'auteur du premier article, répondit encore longuement, discutant avec le sourire (c'est lui-même qui le dit) certains points spéciaux touchés par Mme de Montet, (examens de recrues, scoutisme, etc.) et terminant par cette déclaration inquiétante:

Quant à la suite de la réponse de Mme de Montet, elle ne fait que confirmer les craintes exprimées dans mon article. Qu'une femme soit pacifique, rien de mieux et rien de plus naturel, mais qu'elle s'inspire du pacifisme utopique et idéologique que pratiquent les fervents de la S. d. N., ce nous est un sujet de crainte. Ce pacifisme-là, c'est celui de ceux qui, au mépris des intérêts légitimes de leurs pays, s'en vont clamant: «Pour avoir la paix, n'hésitons pas à faire la guerre». A plusieurs reprises déjà, le faux pacifisme de la S. d. N. a failli nous jeter dans une conflagration générale... par amour de la paix...

Comment alors, entend-on le pacifisme chez Curieux? Combien on y est curieusement mal informé de l'action de la S. d. N. ! et comment, si croire en l'action collective pour la paix est